

P 1336 u. 8

Bulletin

DE LA

SOCIÉTÉ

GÉOLOGIQUE

DE FRANCE.

Come Creuzienne, Deuxième Série.

1855 A 1856.

PARIS,

AU LIEU DES SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ

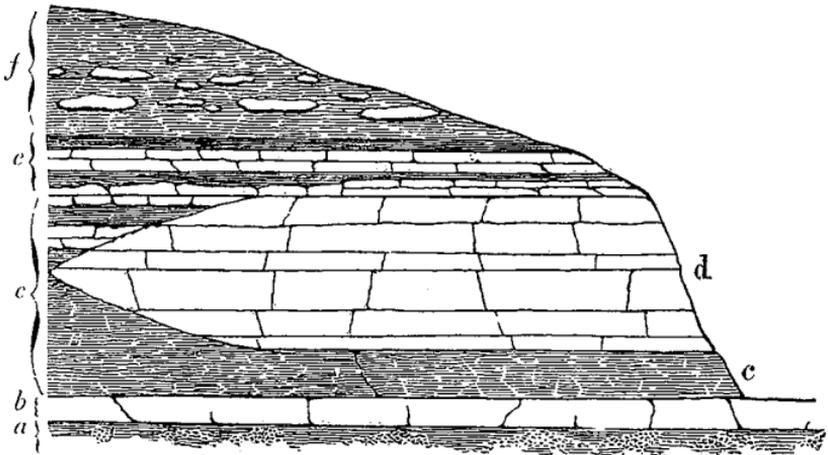
RUE DU VIEUX-COLOMBIER, 24.

1856.

inférieur se compose de calcaires et de grès en Belgique (grès de Martinsart, marnes de Jamoigne, grès de Luxembourg), comme dans le département des Ardennes (grès d'Aiglemont, calcaire de Warcq et grès de Romery). Le lias moyen est composé indifféremment de grès et de calcaires.

M. Hébert pense que la division des deux étages ne doit pas être établie entre deux couches contenant la même faune, et que la limite du lias inférieur doit être placée au-dessus du calcaire de Warcq.

M. Élie de Beaumont trace au tableau la coupe ci-dessous qui reproduit les idées développées par lui dans l'*Explication de la carte géologique de la France*, et que les recherches postérieures ne lui paraissent avoir modifiées en rien. Il ajoute que le grès de Luxembourg forme une lentille, et que le grès de Vic constitue un terrain plus général; le grès de Romery forme aussi une lentille, et se trouve remplacé, en Lorraine, par des assises calcaires.



- f Lias supérieur, renfermant des grès (*Grès de Virton*).
 e Calcaire à Gryphées arquées de Strassen.
 d Grès de Luxembourg.
 c Marne de Jamoigne, avec *Gryphaea arcuata*. — Marne d' Hemelsingen.
 b Grès de Vic.
 a Marnes irisées

M. Levallois fait remarquer que le *grès de Vic* (département de la Meurthe), qui figure dans la coupe donnée par M. Élie de Beaumont, comme type du *grès infra-liasique*, est précisément

l'identique du *grès de Kédange* (département de la Moselle); qui lui a toujours servi de point de départ dans la discussion de la position des couches liasiques des environs d'Hettange. Cette coupe justifie, aussi bien que les observations de M. Dewalque et celles de M. Piette, l'opinion de M. Levallois sur la position du grès d'Hettange par rapport au grès infra-liasique type, dont il est séparé par le calcaire à Gryphées arquées de Distroff. Seulement il plaçait le grès d'Hettange trop haut dans la série, ne supposant pas qu'il fût recouvert par d'autres couches à Gryphées arquées, comme on l'a reconnu depuis; de même que M. Hébert le plaçait trop bas, en n'admettant pas que du calcaire à Gryphées arquées pût encore se trouver au-dessous. Ce qui paraît ressortir aujourd'hui de l'ensemble des observations, c'est que la vérité est entre ces deux manières de voir; c'est qu'il existe des couches à Gryphées arquées tout à la fois au-dessus et au-dessous du grès d'Hettange: au-dessus, comme le calcaire à Gryphées arquées de Strassen recouvre le calcaire de Luxembourg; au-dessous, comme le calcaire à Gryphées arquées de Warcq est recouvert par le grès de Romery ou de Rimogne, dans les Ardennes.

A l'appui des observations de M. Élie de Beaumont, M. d'Omalius d'Halloy dit qu'il ne saurait restreindre la dénomination de calcaire à Gryphées arquées à telle ou telle couche du lias inférieur; qu'il admet en géologie des coupes étendues où les couches partielles varient d'aspect, et que les petites subdivisions locales ne se retrouvent généralement pas à de grandes distances.

Séance du 4 février 1856.

PRÉSIDENCE DE M. DESHAYES.

M. P. Michelot, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, dont la rédaction est adoptée.

Par suite des présentations faites dans la dernière séance, le Président proclame membres de la Société :

MM.

DE CASTRO (Manuel-Fernandez), ingénieur en chef des